



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada

Lieu historique national du Canada de la

# Colline-Battle Hill- des-Gitwangaks

Énoncé de gestion

2018



2018

Lieu historique national du  
Canada de la  
Colline-Battle  
Hill-des-Gitwangaks

Énoncé de gestion

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018.

ÉNONCÉ DE GESTION DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA COLLINE-BATTLE HILL- DES-GITWANGAKS, 2018.

Papier : R64-530/2018F  
978-0-660-26626-8

PDF : R64-530/2018F-PDF  
978-0-660-26625-1

*This document is also available in English.*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de gestion ou sur le LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA COLLINE-BATTLE HILL- DES-GITWANGAKS :

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA COLLINE-BATTLE HILL- DES-GITWANGAKS  
CP 37  
Queen Charlotte,  
C.-B. V0T 1S0

Tél. : 250-559-8818, télécopieur : 250-559-8366  
Courriel : [gitwangak-nhs@pc.gc.ca](mailto:gitwangak-nhs@pc.gc.ca)  
[www.pc.gc.ca/en/lhn-nhs/bc/gitwangak](http://www.pc.gc.ca/en/lhn-nhs/bc/gitwangak)

*Sources des images de la page couverture*  
©parcs canada, Tim Swanky

## Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouvel énoncé de gestion du lieu historique national du Canada de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks vient appuyer cette vision.

Les énoncés de gestion sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et de l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à cet énoncé de gestion pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver l'énoncé de gestion du lieu historique national du Canada de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks.

**Catherine McKenna**

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
et ministre responsable de Parcs Canada*

## Recommandations

*Recommandé par :*

---

Michael Nadler  
*Directeur général de l'Agence par intérim  
Parcs Canada*

---

Trevor Swerdfager  
*Vice-président principal, Opérations  
Parcs Canada*

---

Ernie Gladstone  
*Directeur d'unité de gestion  
Unité de gestion de Gwaii Haanas  
Parcs Canada*





## Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. Cet énoncé de gestion expose l'approche et les objectifs de gestion adoptés concernant le lieu historique national de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks, pour les dix prochaines années. Il remplace le plan directeur 2005 des lieux historiques nationaux du Fort Ta'awdzep Kitwanga.

Le lieu historique national de la Battle Hill-des-Gitwangaks a été désigné lieu historique national en 1971 afin de commémorer l'importance du fort du XVIII<sup>e</sup> siècle dominant la colline Gitwangak, et l'association du lieu historique à l'adaawak (l'histoire) Gitwangak qui retrace les batailles épiques du légendaire chef Nekt pour le contrôle du lucratif réseau de voies commerciales s'étendant de la rivière Nass à la rivière Kitimat. Selon l'adaawak Gitwangak, les fortifications défensives ont été érigées par le chef Nekt. La fortification située au haut d'une colline contenait des longues maisons construites de planches de cèdre entourées d'une palissade. Les résultats de fouilles archéologiques laissent supposer que le site fut occupé pendant au moins un siècle avant d'être incendié et abandonné en 1835.

En 1981, la désignation de lieu historique national fut élargie de manière à tenir compte de l'importance historique des Xwtsaan Gitwangaks (mâts totémiques) situés à environ cinq kilomètres au sud, dans la collectivité autochtone de Gitwangak, en Colombie-Britannique. Les totems sont la propriété du Conseil de bande Gitwangak.

Le lieu historique national de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks est situé à Kitwanga en Colombie-Britannique et adjacent à la Xdi Dax (rivière Kitwanga) à environ cinq kilomètres au nord de Gitwangak. Il s'agit d'un lieu historique auto-interprété comportant un sentier et des panneaux d'interprétation trilingues élaborés en collaboration avec des membres de la Première Nation des Gitwangak et des représentants de la famille Nekt.

La désignation du site au titre de « Fort Kitwanga » fut initialement recommandée au ministre par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. À la demande du Conseil de bande Gitwangak, le site fut officiellement renommé « Lieu historique de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks » en 2006, principal point de contact de cette première nation à l'époque.

Le présent énoncé de gestion a été préparé avec la participation et le soutien d'un comité consultatif composé de membre de la Société Simgiget'm Gitwangak (chefs héréditaires). Créée en 2015, la Société Simgiget'm Gitwangak chapeaute la gestion de toutes les terres, eaux et ressources sur l'ancestral territoire Gitwangak situé à l'extérieur des limites de la Réserve Gitwangak.

Lors de l'élaboration du présent énoncé de gestion, le comité consultatif a demandé à ce que le nom officiel « Lieu historique national de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks » soit modifié pour devenir « Lieu historique national Gitwangak Ta'awdzep ». La modification prévoit de substituer la version anglaise (Battle Hill) par le mot gitksan *ta'awdzep*. Bien que le processus de changement de dénomination d'un lieu historique national n'entre pas dans le champ de compétence de Parcs Canada et du présent énoncé de gestion, la dénomination « Lieu historique national Gitwangak Ta'awdzep » sera utilisée dans la suite de ce document afin de souligner la volonté d'entreprendre ce processus.

## Objectifs de gestion

La section suivante définit l'orientation stratégique de la gestion du lieu historique national Gitwagak Ta'awdzep au cours des dix prochaines années. L'Agence Parcs Canada entretiendra un dialogue ouvert sur l'application des objectifs de cet énoncé de gestion afin de s'assurer que ces derniers demeurent pertinents et significatifs.

L'Agence Parcs Canada et la Société Simiget'm Gitwagak se réuniront tous les ans afin de recueillir des avis sur l'élaboration de plans de travail qui permettront d'atteindre les objectifs du présent énoncé de gestion.

**Établir des liens avec la Première Nation Gitwagak :** L'Agence Parcs Canada respecte les droits des peuples autochtones et a pour priorité l'établissement de relations mutuellement avantageuses avec les collectivités autochtones.

Au lieu historique national Gitwagak Ta'awdzep, l'Agence Parcs Canada, en collaboration avec la Première Nation Gitwagak, travaille à l'incorporation de savoirs et de valeurs traditionnels, d'un patrimoine culturel, et à garantir :

- Une protection adéquate des lieux;
- Une communication efficace des raisons justifiant l'importance du lieu historique national Gitwagak Ta'awdzep et son rôle dans l'histoire du Canada.
- Le respect des valeurs patrimoniales du site par tous ceux qui, par leurs actions ou leurs décisions, peuvent exercer une influence sur le lieu.
- Une commémoration fidèle et respectueuse de l'adaawaᓕ de la Première Nation Gitwagak associée au lieu historique national.

L'Agence Parcs Canada fournit des conseils techniques à la Première Nation Gitwagak en matière de protection et de mise en valeur des *Xwtsaan* gitwagak (mâts totémiques) situés à Gitwagak.

**Entretenir des liens avec les partenaires locaux :** L'Agence Parcs Canada travaille à l'entretien, la mise en valeur et la promotion du site en collaboration avec la Société Simiget'm Gitwagak, le Conseil de bande Gitwagak et l'association communautaire de Kitwanga.

**Gestion des ressources culturelles :** L'Agence Parcs Canada protège les ressources culturelles et ses lieux patrimoniaux conformément à sa Politique sur la gestion des ressources culturelles (2013) et aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada (2010). Ceci comprend le suivi de base de l'état des ressources culturelles et la documentation des interventions effectuées au lieu historique national. Les efforts déployés en matière de gestion au lieu historique national Gitwagak Ta'awdzep garantissent également :

- La conservation de l'aspect ouvert du paysage historique entourant Ta'awdzep et du point de vue sur et depuis le sommet de Ta'awdzep.
- Que les interventions humaines sur le site ou en dehors de celui-ci n'entraînent pas la perte, la détérioration ou la mise en danger de ressources naturelles ou culturelles.
- Toutes les décisions touchant à la protection et à l'entretien des lieux désignés sont prises conformément à des principes de gestion des ressources culturelles dont :
  - La compréhension des valeurs patrimoniales
  - Une conservation durable
  - Les avantages pour la population canadienne.

**Entretien des lieux :** L'Agence Parcs Canada entretient les propriétés qu'elle administre de manière à en respecter les valeurs patrimoniales et à en présenter une image positive au public. L'Agence Parcs Canada assure un entretien annuel de ses sites en mettant l'accent sur la sécurité des visiteurs et les installations qui leur sont dédiées. L'Agence Parcs Canada travaille, en collaboration avec la Société Simgiget'm Gitwangak et les résidents locaux, pour garantir la sécurité, la propreté et le caractère accueillant de ses lieux et installations pendant la saison touristique.

**Appréciation du public et promotion :** L'Agence Parcs Canada publie des renseignements sur l'importance du lieu historique national Gitwangak Ta'awdzep sur son site Web ainsi que dans le Répertoire des lieux patrimoniaux du Canada. Qui plus est, l'Agence Parcs Canada offre un dépliant à l'intention des visiteurs en guise de complément aux panneaux d'interprétation trilingues répartis sur les lieux et décrivant l'adaawaᑭ traditionnelle associée au site.

## Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique

L'Agence Parcs Canada a pour responsabilité l'évaluation et l'atténuation des impacts associés aux interventions de gestion dont peuvent faire l'objet les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010)* préparée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale exige la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique pour tous les plans et politiques considérés comme ayant une incidence environnementale positive ou négative et soumis au cabinet fédéral ou à un ministre aux fins d'approbation.

Une évaluation environnementale stratégique de cet énoncé de gestion a été effectuée et l'orientation de gestion qui s'en dégage a été ajustée pour répondre aux conclusions de l'évaluation. Voici un résumé de l'évaluation environnementale :

Des méthodes propres à une évaluation environnementale stratégique ont été employées pour évaluer les effets environnementaux potentiels liés à la mise en œuvre du projet d'énoncé de gestion déposé en octobre 2016 pour le lieu historique de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks. L'énoncé de gestion définit l'approche et les objectifs de gestion de Parcs Canada propres au site qui permettent à l'Agence de s'acquitter de son mandat. Les conclusions de l'évaluation environnementale stratégique sont brièvement résumées ci-après.

Les objectifs définis dans l'énoncé de gestion portent principalement sur l'établissement de liens avec la Première Nation Gitwangak, dont l'histoire et la culture sont des éléments essentiels du lieu historique; l'entretien de liens avec des partenaires locaux; la protection des ressources culturelles et des emplacements patrimoniaux sur place; l'entretien des équipements et des installations ainsi que la promotion du site auprès du public afin que ce dernier comprenne et apprécie les récits traditionnels et l'histoire associés au site. L'application de mesures visant à atteindre les objectifs définis dans l'énoncé de gestion devra augmenter le niveau de protection des ressources culturelles et d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks. Aucun effet environnemental négatif associé à l'application des objectifs de l'énoncé de gestion n'est prévu. Tous les objectifs proposés dans le projet d'énoncé de gestion déposé en octobre 2016 pour le lieu historique national de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks sont en accord avec la politique de Parcs Canada et *l'Énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Fort-Kitwanga (2000)*.

Chaque projet mis en œuvre dans le but d'appliquer les objectifs de l'énoncé de gestion relatifs au lieu historique sera évalué afin de déterminer si une étude d'impact est nécessaire en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* ou d'une loi la remplaçant. Dans le cas où une étude d'impact serait requise, aucun travail lié au projet ne sera entrepris avant que l'étude d'impact n'ait été effectuée et que l'Agence Parcs Canada ait décidé de mettre le dit projet en œuvre. Une évaluation environnementale stratégique plus approfondie et détaillée du plan directeur 2005 pour le lieu historique national du Fort-Kitwanga (aujourd'hui appelé lieu historique national de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks) a été effectuée. L'évaluation environnementale stratégique a cerné les facteurs responsables d'impacts sur l'environnement et proposé des mesures visant à atténuer ces impacts. Il convient de consulter ce document avant d'entreprendre toute activité de gestion de la végétation pouvant donner lieu à la propagation d'espèces de mauvaises herbes envahissantes sur les lieux.